



Défaut de méthode sur des points plus précis –traiter la cohabitation piétons cyclistes d’abord (action 4) puis parler des piétons (action 5). Le PLD crée des conflits d’usage vélos/piétons

L’action 4 devrait être avant l’action 5 pour une raison très simple : il faut d’abord se préoccuper du plus fragile. Les associations de cyclistes sont très actives donc leur fragilité par rapport aux véhicules à moteur sont assez bien prises en compte. Pas de consultation d’associations de piétons : donc au lieu de les traiter en premier , on les considère comme des usagers un peu marginaux.

A notre avis, il faut commencer par les plus fragiles (PMR puis piétons). En effet les difficultés des PMR sont celles des piétons portées à leur paroxysme : on s’aperçoit alors qu’en appliquant certaines normes pour les PMR (toutes les fois que les lieux s’y prêtent) on résoud un grand nombre de difficultés rencontrées par les piétons et on améliore leur confort.

Exemple : obstacles sur trottoirs : poteaux mais aussi les conteneurs à déchets de la CCBS qui restent toute la journée sur des trottoirs étroits en centre ville. Avant le transfert de la collecte à la CCBS, après le passage des éboueurs tôt le matin, les sacs avaient disparu ; plus d’obstacles.

Ensuite on essaie de créer des espaces où chacun se sente à l’aise et non d’opposer piétons/ cyclistes et automobilistes en pensant à la sécurité physique des uns (piétons- - puis cyclistes) et aussi à la sécurité morale des autres (les cyclistes puis les automobilistes : *comment va réagir ce piéton ou ce cycliste ? Suis-je dans mon droit ? Qui a la priorité ?*)

Projets que nous combattons:

1-Les 3 voies de bus entre Foch et la gare de Chatou

1-lieu non défini (*absence d’information des Catoviens avant et pendant l’enquête publique*)

2-aucun des lieux possibles (Sarrail ou Colin/d’Eprémesnil) n’offre un espace suffisant ;

Côté Sarrail on démolirait trottoirs ou on supprimerait le stationnement ou on détruirait les arbres (ce ne serait plus une avenue) ; ce serait déshabiller Pierre (piétons, automobilistes et la nature) pour habiller Paul (usager des transports en commun).

Côté D’Eprémesnil/ Colin : on déferait ce qu’on a fait à grands frais lors de la mandature précédente (entre 2006 et 2008). Plus de parterres, plus d’arbres…)

Pour quel bénéfice ? Quelques secondes épargnées à grand frais (315 000€) et un résultat non garanti.

3-Description très sommaire du projet: *3 lignes dans un coin de page (p.59) ne constituent pas une information valable.*